

0290093U
ACADEMIE DE RENNES
COLLEGE FRANCOIS COLLOBERT
12 RUE DES ECOLES
29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH
Tel : 0298730511

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 27-1

Annule et remplace l'acte n° 27 - 2018-2019

Année scolaire : 2018-2019

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 13

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/03/2019

Réuni le : 19/03/2019

Sous la présidence de : Albane Portanguen

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 1

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

autorise un prélèvement sur fonds de roulement d'un montant de 20 000 euros pour abonder la ligne suivante: OPC 215

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0